



Analyse de l'évolution récente de l'arboriculture fruitière en Algérie: plantation et performance économique

Analysis of the recent development of fruit trees in Algeria: plantation and economic performance

Sahali Nourredine^{1*}, Djenane Abdel Madjid²

¹ MCB, Laboratoire LAREMO, FSCSG, UMMTO, Algérie,
nouredinesahali@yahoo.fr

² Professeur, FSECSG, UFA Sétif, Algérie, *madjidjenane@hotmail.fr*

Date de réception: 08/05/2021 **Date d'acceptation:** 15/06/2021 **date de publication:** 30/06/2021

Résumé:

La politique agricole, en Algérie, à partir de l'année 2000 est fondée sur l'encouragement de l'investissement. Dans cet article, nous allons examiner l'impact de cette politique sur les filières d'arboricultures fruitières. Grâce à l'exploitation des données collectées, nous avons analysé les performances réalisées. La superficie plantée est doublée et les niveaux de production des trois filières analysées ainsi que les rendements ont connu une nette amélioration.

Mots clés : Intensification agricole, Production agricole, Superficie plantée, Arboriculture fruitière, Subventions publiques.

Jel Classification Codes : Q02, Q11, O13.

Abstract:

Agricultural policy in Algeria from the year 2000 is based on the encouragement of investment. In this article, we will examine the impact of this policy on the fruit tree industries. Using the data collected, we analyzed the performance achieved. The planted area is doubled and the production levels of the three sectors analyzed as well as the yields have improved significantly.

Keywords: Agricultural intensification, Agricultural production, Planted area, Fruit arboriculture, Public subsidies.

Jel Classification Codes : Q02, Q11, O13.

*Corresponding author: Sahali Nourredine

1. Introduction:

L'agriculture algérienne a longtemps souffert de sa marginalisation en termes d'investissement, suite aux changements opérés dans le secteur agricole à la fin des années 1980 (la loi 87/19). La crise de l'agriculture a été amplifiée par le désengagement de l'Etat de la sphère économique après l'adoption de l'économie de marché. Par conséquent, un retard est enregistré sur le plan de la l'intensification agricole (Djenane, 2001, p190).

Cependant, à partir du début des années 2000, une dynamique est enclenchée dans le secteur agricole. Cette dynamique est le résultat de la mise en place d'une politique publique favorisant la prise en charge des préoccupations à la fois des agriculteurs et du monde rural. Celle-ci est contenue dans le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Plusieurs instruments financiers sont adoptés permettant d'accorder des subventions sous différentes formes pour tous les créneaux de la production, de stockage et de commercialisation.

Néanmoins, après la crise alimentaire mondiale de 2008, une réorientation de la politique agricole vers des filières stratégiques (céréales, lait), est effectuée. Cela est concrétisé dans la Politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR), mise en place en 2009.

Les objectifs recherchés à travers l'adoption de la politique agricole, sous ses différentes variantes, depuis 2000, sont nombreux. Néanmoins, la modernisation du secteur agricole constitue la pierre angulaire par laquelle les autres défis (sécurité alimentaire notamment) seront réalisés (Bessaoud, 2019, p24). Les facteurs par lesquels la modernisation se concrétise sont multiples : utilisation de la machine agricole,

utilisation des engrais, utilisation des semences améliorés, adoption de nouveaux itinéraires techniques. Ces facteurs rentrent dans le cadre de l'intensification agricole.

L'arboriculture fruitière constitue un cadre adéquat pour l'application de l'intensification, au regard, d'une part, des terres fertiles et de l'irrigation dont dispose une grande partie des espèces cultivées et d'autre part, aux différents soutiens introduits en faveur des filières arboricoles pour la réussite du programme d'intensification.

L'objet de cet article est de vérifier la réalité des filières arboricoles fruitières après l'adoption de la politique publique récente. Nous allons essayer d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : **Quel est l'impact des politiques agricoles récentes sur l'évolution des principales filières d'arboriculture fruitières en Algérie ?**

Pour traiter cette problématique nous avons suggéré l'hypothèse suivante : les mesures d'accompagnement inhérentes aux crédits bonifiés, aux financements des infrastructures de stockage et de transformation, à l'investissement dans le domaine de l'irrigation ainsi que le montage financier contenus dans le cadre des nomenclatures appliquées en faveur des filières arboricoles, particulièrement, dans le cadre du FNRDA, ne peuvent que favoriser l'intensification des activités arboricoles.

Notre démarche méthodologique est historico-analytique. Elle repose essentiellement, sur l'analyse des données collectées au niveau du ministère de l'agriculture durant la période allant de 2000 à 2017. Notre article est scindé en quatre éléments : la politique agricole récente, la filière viticole, la filière agrumicole et la filière noyaux et à pépins.

2. Politique agricole récente : diversification des instruments mobilisés

2.1. Le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) 2000-2009

La politique de la relance économique entamée depuis l'an 2000, période correspondant à la fin du programme d'ajustement structurel (PAS), s'est matérialisée par le lancement d'un plan de développement qui touche aux différentes activités du secteur agricole (Bessaoud, 2006, p82). Ce plan est constitué de plusieurs programmes qui prennent en charge un vaste champ d'activités agricoles en tenant compte des contraintes agroalimentaires. C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme d'adaptation des systèmes de production et les programmes d'intensification de la production, lesquels sont financés par un instrument de financement public spécifique, en l'occurrence le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA). Nous devons signaler que le PNDA est devenu Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), c'est-à-dire qu'il y a l'intégration de la dimension rurale dans la politique agricole depuis la mise en place du plan national de développement rural en 2002 par le Ministère délégué au développement rural.

2.1.1. Les objectifs élémentaires du PNDA

La nouvelle stratégie agricole, initiée avec l'adoption du PNDA, tente d'améliorer le niveau de la sécurité alimentaire du pays et d'augmenter les capacités de production nationale pour une meilleure couverture de la consommation (Sahali, 2020, p155). En outre, et vu la rareté des ressources naturelles (eaux et sols), il est exigé une rationalité accrue dans leur utilisation dans une perspective de réaliser un

développement durable et de favoriser l'émergence des productions à avantages comparatifs. En effet, les objectifs du PNDA sont les suivants : une meilleure utilisation des capacités de production et des ressources naturelles ; l'intensification de la production agricole, là où les conditions sont réunies ; l'adaptation des systèmes de production aux spécificités climatiques du pays ; l'extension des terres agricoles utiles (SAU) par la voie de la concession ; la réhabilitation de la vocation naturelle des différentes régions ; la création de l'emploi dans le secteur agricole et améliorer les revenus des populations rurales.

2.1.2. Les programmes contenus dans le PNDA

La concrétisation du PNDA nécessite une prise en charge d'un vaste champ d'activités agricoles et une prise en compte des contraintes agroalimentaires de l'Algérie. Pour cela un ensemble de programmes est mis en place. Néanmoins, pour l'arboriculture le programme d'intensification de la production ou programme de développement par filière est le plus adaptée (Sahali et al, 2016, p37). La mise en place de ce programme vise l'amélioration de la production et de la productivité ainsi que la valorisation du patrimoine, l'acquisition des équipements et des infrastructures. La concrétisation de ce programme tient à l'accomplissement des actions suivantes :

- L'intensification des céréales par le soutien à l'acquisition d'intrants agricoles et à la préparation des travaux du sol et, enfin, à l'octroi d'une prime pour la multiplication des semences;
- L'encouragement pour l'entretien des vergers et la réalisation de nouvelles plantations pour certaines filières de production telles que : l'oléiculture, la viticulture, l'arboriculture fruitière, l'agrumiculture et la phoeneciculture (culture des dattes);

- La modernisation des exploitations par l'introduction de matériel spécialisé de production, de stockage, de conditionnement, telles que les huileries et les serres (pour la plasticulture);
- L'acquisition de matériel agricole : arracheuse, ensileuse, construction de silos etc., pour la majorité des filières de production ;
- La réalisation des équipements de stockage notamment les chambres froides ;
- L'extension du périmètre irrigué par l'encouragement de l'acquisition des équipements de pompage sous forme d'équipements d'irrigation par aspersion, d'équipements d'irrigation locale et la mobilisation des ressources hydriques (forages);
- La protection et le développement des patrimoines génétiques animaux et végétaux par la création de pépinières (production d'essaims, production de génisses) et à la préservation des races (insémination artificielle bovine et ovine);
- Le développement de la production laitière par l'octroi de primes à la production laitière, à la collecte du lait et par un soutien à l'acquisition de matériels spécialisés et l'encouragement à la création de laiteries.

Par ailleurs, l'instrument financier le plus important est le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA). Créé par la loi des finances 2000, le FNRDA est un compte d'affectation spécial n°302-067, venu pour remplacer le Fonds National de Développement Agricole (FNDA). Il vise essentiellement la prise en charge des actions des programmes de la reconversion, de l'intensification et de la modernisation des filières agricoles.

2.2. Politique publique en faveur du développement de l'arboriculture

Nous avons, à l'aide de l'étude des différentes nomenclatures, régissant les subventions publiques destinées au développement des différentes filières de production, essayer de faire une comparaison entre la première nomenclature prise en charge par le FNRDA et celle en vigueur financée par le FNDA.

Tableau N°1: Comparaison des soutiens (FNRDA /FNDA) pour les filières arboricoles

Les soutiens FNRDA 2001	Les soutiens FNDA 2016
<p>1) <u>Les actions communes pour toutes les filières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de réparation du sol 20 000DA - Acquisition engrais 10 000 DA/ha 	<p>2) <u>Les actions communes pour toutes les filières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence du financement pour la préparation du sol - 20% du prix d'acquisition
<p>3) <u>Acquisition de plants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agrumiculture : 200DA/plan - Viticulture : 35 DA/plan - Oléiculture : 200 DA/arbre - Phoeniciculture : 1 200/arbre - Arboriculture fruitière : allant de 70 DA à 250 DA, selon les espèces 	<p>4) <u>Acquisitions de plans</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agrumiculture : 72 000DA/ha - Viticulture : 60% plafonné à 40 000DA/ha - Oléiculture : 60% plafonné à 10 000 DA/ha - Phoeniciculture : 30 % d'un montant de 70.000DA/ha pour un maximum de 10 ha - Arboriculture fruitière 60 % du prix total des plants/ha : allant de 9 000 DA à 36 000 DA, selon les espèces
<p>5) <u>Introduction des actions</u></p>	<p>6) <u>Introduction des actions</u></p>

<u>particulières</u> <u>chaque filière</u>	<u>pour</u>	<u>particulières pour chaque</u> <u>filière</u>
---	-------------	--

Source : Construit par nos soins sur *la base des nomenclatures (FNRDA 2001 / FNDA 2016)*.

De cette comparaison, il ressort l'absence de la prise en charge de l'opération relative à la préparation du sol dans la deuxième période. En outre, le montant de la subvention était arrêté ou fixé, que ce soit pour l'acquisition des plants ou bien des engrais, dans la première nomenclature, tandis que la subvention est calculée par pourcentage au prorata de l'achat afin de pouvoir suivre l'évolution des prix sur le marché. Néanmoins des plafonnements sont institués pour éviter tout dépassement. Enfin, des actions particulières pour chaque filière sont intégrées. Celles-ci sont inhérentes à la filière concernée. Nous pouvons citer dans ce cadre l'acquisition du petit matériel pour la récolte oléicole, le greffage et le palissage pour la viticulture, etc.

3. La filière viticulture : modernisation de l'activité et résultat mitigé pour la vigne cuve

Nous allons aborder l'évolution de la production et la comparaison entre la vigne de table et la vigne de cuve.

3.1. Augmentation remarquable de la production

La filière viticulture a connu une évolution positive sur tous les plans, particulièrement sur le plan des rendements. En effet, en ce qui concerne la superficie plantée, elle est passée de 58 720 ha en 2000 à 100 202 ha en 2005, enregistrant ainsi la performance la plus élevée de toute la période d'analyse. Par la suite, la superficie s'est rétrécie passant de 97 063 ha en 2006 jusqu'à moins de 70 000 ha en 2017. Cette baisse constatée est

justifiée par l'arrachage des anciens vergers et une partie de la vigne de cuve. Quant à la production totale, à son tour, elle a été multipliée par 2,8 passant de 2 millions de Qx en 2000 à 5,6 en 2017. Cette augmentation est le résultat de l'amélioration des rendements, presque d'une manière régulière, qui sont passés de 34,4 qx/ha en 2000 à 81,44 qx/ha en 2017.

Tableau N°2 : Evolution de la viticulture (U: 1000 Qx ; 1000ha)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Superficie	58,7	68,5	79,9	94	97,7	100,2	97	91,9	86,7
Production	2 036	1 962	2 344	2 780	2 839	3 340	3 980	2 500	4 020
Rendement	34,7	29,3	29,3	46,0	45,4	48	52,9	31,9	54,5
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Superficie	82,1	79,9	77,9	74,1	73,3	66,4	65,9	70,5	69,6
Production	4 925	5 606	5 425	5 432	5 709	5 180	5 681	5 714	5 566
Rendement	63,8	71,7	73,7	74,2	78,6	78,0	86,1	81,0	81,44

Source : Etabli par les auteurs *sur la base des données du MADR, série B, 2000 - 2017.*

3.2. Vigne de table et Vigne de cuve, quelle évolution ?

L'analyse de la structure de la filière viticulture fait apparaître l'existence de deux cultures de vignoble, la première est destinée à la consommation directe, en l'occurrence la vigne de table « raisin de consommation » avec ces différentes variétés et la deuxième est la vigne de cuve, destinée à la transformation pour la production du vin. La place qu'occupe la vigne de table dans la composition globale de la filière est dominante durant toute cette période. En effet, la superficie occupée était de l'ordre de 34 150 ha en 2000 représentant presque 60% de la superficie totale. En 2005, l'année correspondant à la superficie maximale plantée, la vigne de table occupait une superficie de 57 406 ha soit 57 % de la superficie totale. Enfin, en 2017 la place de la

vigne de table est devenue plus importante puisqu'elle est de l'ordre de 46 675 ha représentant ainsi plus de 67 %. Cette évolution positive en faveur de la vigne de table est accompagnée par un échec dans le programme de la relance de la vigne de cuve. Rappelant que la nomenclature, dans le cadre du PNDAR, de soutien était plus favorable pour la plantation de la vigne de cuve, puisque pour le montant de soutien pour un plant planté s'élevait à 70 DA, tandis que pour celui de vigne de table n'était que de 35 DA. Cela justifie l'extension rapide au départ jusqu'à 2005 de la vigne de cuve qui est passée de 24 570 ha en 2000 à 47 668 ha en 2005. Cependant, les problèmes rencontrés par les viticulteurs pour l'écoulement de la production, le retard de financement et le bas prix proposé par l'Office National de Commercialisation des produits Vitivinicoles (ONCV) ainsi que les faibles rendements enregistrés ont amené une grande partie des agriculteurs à l'abandon de cette activité et à l'arrachage par la suite des vergers plantés.

La comparaison de la vigne de table et de cuve sur le plan de la production et des rendements fait apparaître une nette distinction en faveur de la vigne de table. Ainsi, si en termes de superficie la vigne de cuve représente globalement 1/3 de la superficie totale, en termes de production elle ne représente qu'une partie marginale. Celle-ci était de l'ordre de 415 mille qx en 2000 soit 20% de la production totale produisant 243 mille hl du vin. En 2005, la production enregistre un niveau maximum, en atteignant 727 mille Qx soit 22 % de la production totale et produisant 325 hl du vin. Par la suite la tendance baissière est amorcée pour enregistrer en 2017 une quantité de 665 mille Qx soit seulement 11% de la production totale et pour obtenir 306 hl du vin. Il ya lieu de signaler que cette culture a occupé une place de choix dans l'agriculture coloniale. La quantité exportée

en vers la métropole en 1962, a été de l'ordre de 400 mille tonnes (Boukella, 2008, p 23).

La faible production de la vigne de cuve trouve son explication, non seulement dans la superficie plantée mais beaucoup plus dans les faibles rendements enregistrés. En effet, les rendements de cette culture sont de loin très inférieurs à ceux de la vigne de table. A titre de comparaison en 2000 les rendements pour la vigne de cuve étaient de l'ordre de 19,9 Qx/ha alors que ceux de la vigne de table s'élevaient à 54 Qx/ha. En 2005, le gap s'est renforcé, puisque au moment où la vigne de cuve n'a enregistré qu'une progression timide pour atteindre 22,3 Qx/ha, la vigne de table a réalisé des rendements de l'ordre de 70,8 Qx/ha. Enfin, en 2017 les rendements dans la vigne de table représente quatre (4) fois celui de la vigne de cuve, étant donné que pour le premier, il est de l'ordre de 118,9 Qx/ha et pour le deuxième 27,9 Qx/ha.

3.3. Boumerdes leader dans la production du raisin au niveau national

Pour comprendre les performances réalisées dans le domaine de la production et des rendements du raisin destiné à la consommation, nous avons analysé la répartition géographique de celle-ci au niveau national. De cette analyse, il ressort que la wilaya de Boumerdes est en train de s'imposer comme un pôle de production à l'échelle nationale. A titre illustratif, en 2017, pour une superficie de 11 548 ha représentant moins de 20% de la superficie totale de vigne de table, elle a produit une quantité de 2,4 millions soit 47% de la production nationale. Cette performance est obtenue grâce à la réalisation des rendements très élevés de l'ordre 232 Qx/ha, ce qui représente presque le

double (118,9Qx/ha) du rendement moyen national pour la même année.

Les viticulteurs de cette wilaya, particulièrement au niveau des dairas de : Baghlia, Dellys, Bordj Menail et Isser, ont développé de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles variétés. Nos nombreux entretiens avec les agriculteurs lors de nos fréquentes sorties sur terrain, nous ont permis de constater les nombreux investissements consentis dans ce domaine. Entre autre, l'introduction de la technique de Pergola a permis l'amélioration nette de la production, l'acquisition du matériel agricole très adapté, l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires et l'utilisation de l'irrigation avec des techniques de goutte à goutte, etc. Pour ce qui est de l'irrigation, celle-ci constitue un facteur d'intensification par excellence. Pour ce faire, la wilaya de Boumerdes est riche en ressources en eaux puisque l'Oued Sebaou jalonne l'espace territorial des dairas de Baghlia et de Dellys et l'Oued Isser aussi passe dans le territoire de la daïra du même nom. En outre, des retenues collinaires sont réalisées par les agriculteurs au niveau des terres se trouvant dans les coteaux pour faire face au manque d'eau durant l'été. Les variétés cultivées au niveau de ces localités sont nombreuses. Selon les informations que nous avons recueillies sur place, au départ la priorité est donnée à la plantation de Cardinal, Muscat, le Dattier beyrou et Dabouki (Sabel). Par la suite, plus récemment, de nouvelles variétés d'origines étrangères sont introduites telles que : le Red glob, Victoria, Aphonse la vallée, Chasselas, etc.

Nous pouvons conclure, que la viticulture au niveau de la wilaya de Boumerdes, représente un exemple de réussite de l'intensification agricole. Il est vrai qu'il s'agit d'une culture spéculative à une forte valeur ajoutée, mais tout de même, elle

reste une référence en ce qui concerne l'introduction des nouvelles techniques et méthodes de travail dans le secteur agricole en Algérie.

4. La filière agrumicole: une agriculture intensifiée

La filière agrumicole en Algérie est en phase de revenir à la pace, jadis occupée à l'époque coloniale. Les vergers sont rajeunis suite aux plantations massives concrétisées dans la première phase de la politique agricole.

4.1. Les traits saillants d'une agrumiculture rajeunie

La plantation des agrumes, en Algérie, a connu une évolution que nous pouvons répartir en trois périodes comme le montre le tableau ci-dessus. La première période correspond à celle couverte par le FNRDA où nous avons enregistré une extension de plus de 16 000 ha, passant de 46 050 ha en 2000 à 62 126 ha en 2005 soit une augmentation, en moyenne, de 3000 ha par année. La deuxième période, amorcée à partir de 2006 à 2015 est caractérisée par une évolution timide au départ et un recul par la suite. Quant à la dernière période, entamée en 2016 avec une extension presque de 9 000 ha en l'espace de deux années, a permis ainsi d'avoir une superficie globale de 68 678 ha. Globalement, l'espace occupé par la filière agrumicole a enregistré une augmentation de 50% durant cette période.

Tableau N°3 : Evolution de l'agrumicole (U : 1000 Qx ; ha)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Superficie	46	48,6	52,7	56,6	59,4	62,1	62,9	63,3	64
Production	-	4 700	5 195	5 599	6 091	6 274	6 804	6 895	6 974
Rendement	-	112,8	122,9	130,4	139,8	142,6	148,4	144,9	139,4
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017

Superficie	63,6	63,8	64,1	65,3	64,8	59,1	59,9	65,9	68,7
Production	8	7	11	10	12	12	13	1	1
	445	881	068	878	049	710	420	2032	3334
Rendement	167	146,0	200,4	190,3	209,6	214,9	223,9	206,4	221,9

Source : Etabli par les auteurs sur la base *des données du MADR, série B, 2000 - 2017.*

Cependant, sur le plan de la production des performances élevées sont réalisés. La production est en nette évolution. Celle-ci est passée de 4,7 millions Qx en 2001 à 6,9 millions Qx en 2006. L'année 2011 a enregistré une production à deux chiffres puisque cette dernière était de l'ordre de 11 millions Qx et enfin en 2017 une production record est constatée avec 13,3 millions Qx. Ce qui permet à la production d'être multipliée par 2,8 fois en l'espace de 17 ans.

Ces bonnes performances sont notamment synonymes de l'amélioration des rendements, qui sont passés de 112 Qx/ha en 2001 à 200 Qx/ha en 2010 pour atteindre le niveau le plus élevé en 2017 avec 222 Qx/ha. Ces niveaux sont réalisés aussi grâce l'intensification réussie pour cette filière d'autant plus que les terres agricoles recevant les agrumes sont connues pour leur hautes qualités à l'exemple de la Mitidja.

4.2. Analyse de l'importance des variétés agrumicoles

L'étude de la structure de cette filière fait apparaître l'existence de plusieurs espèces. Néanmoins, les orangers constituent la principale espèce cultivée et la principale production. En 2017, la plantation des orangers était de l'ordre de 50 mille ha au moment où sa production était de l'ordre de 10,6 millions Qx. Les rendements pour les orangers pour la même année sont de 232 Qx/ha. Quant à la deuxième espèce cultivée, les clémentines occupent une superficie qui avoisine les

12 000 ha et une production de l'ordre de 2,06 millions Qx. Cependant, les citronniers et les mandariniers ainsi que les pomelos ne représentent qu'une part réduite de l'espace dédié à l'agrumiculture.

Par ailleurs, la répartition géographique des plantations agrumicoles au niveau national est concentrée au niveau des plaines à des terres fertiles et irriguées. Ces plaines se trouvent au niveau du centre et centre ouest du pays. Ainsi, pour la dernière année d'analyse, les plaines de la Mitidja constituée de la Wilaya de Blida, Alger et Tipaza, contiennent 28 000 ha représentant plus de 40% de la superficie globale dont la wilaya de Blida occupe plus de 26 % de la superficie totale. En parallèle, les plaines de Chéelif, Mascara, Mostaganem et Relizane disposent d'importantes superficies avec successivement 6 124 ha, 5 035 ha, 4 958 ha, et 4 814 ha, représentant toutes ensemble plus de 30% de la superficie totale. Quant à la production, la wilaya de Blida arrive en tête du classement avec presque 4 millions de Qx soit 30 % de la production totale. En définitif, la Mitidja produit 45% de la production nationale et les quatre wilayas cités produisent 30 %, ce qui représente plus de 75% de la production nationale.

5. Evolution des filières Espèces à Noyaux et à Pépins 2000-2017

L'analyse des filières à noyaux et pépins fait apparaître une évolution très importante de la production et des rendements. Cependant, la superficie est marquée par une évolution très importante, au départ, et par la suite un recul constant dans le temps est observé.

5.1. Evolution globale des espèces à noyaux et à pépins

Les espèces à noyaux et à pépins ont connu, sur le plan de la superficie occupée, deux périodes distinctes. La première période, 2000-2010, est marquée par une forte progression (voir tableau 4). Durant cette première étape la superficie a plus que doublé, passant de 108 mille Ha à 263,3 mille Ha. Cette période coïncide avec l'application du PNDAR. La deuxième étape, 2010-2017, par contre est marquée par une régression continue, passant de 262 mille ha en 2010 à 193 mille ha en 2017. Cette baisse est de l'ordre de 70 000 ha soit une baisse moyenne annuelle de 9000 ha. Les facteurs qui sont derrière ce recul sont nombreux : faible rentabilité de certaines espèces, manque d'irrigation, difficultés rencontrées dans la commercialisation, apparition de certaines maladies notamment le poirier, etc.

Tableau N°4 : Evolution des Espèces à Noyaux et à Pépins (U : 1000 Qx, 1000Ha).

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Superficie	108	141,6	173	206,5	235,6	254,8	280,4	279,7	268
Production	3 980	4 276	5 032	5 697	6 191	7 733	9 810	6 907	9 227
Rendement	41,8	43,8	49,6	51,3	51,4	55,2	60,3	39,1	51,3
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Superficie	263,3	262,7	257,4	246,4	243,5	200,4	202,4	206	193,3
Production	10 154	12 331	13 822	13 588	15 401	13 965	15 389	15 399	15 171
Rendement	54,2	62,6	68,6	68,4	76,3	69,7	76,0	74,8	78,5

Source : Etabli par les auteurs sur la base des données du MADR, série B, 2000 à 2017.

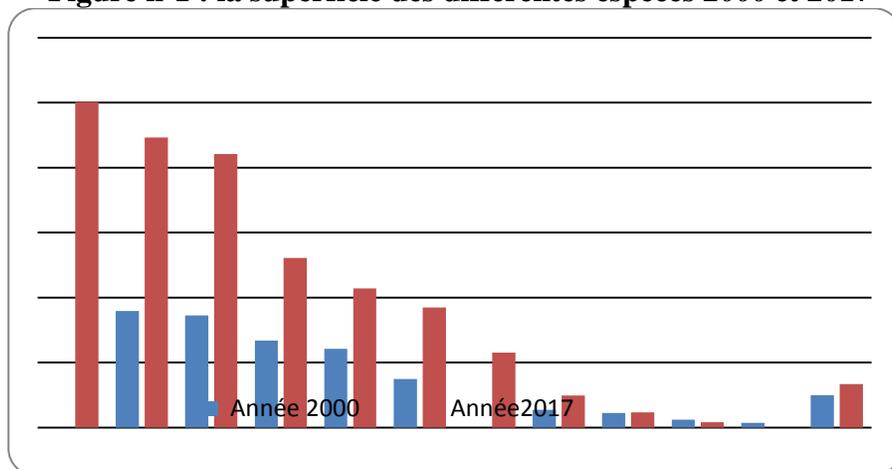
Par ailleurs, la production des espèces à noyaux et pépins, a enregistré une évolution soutenue dans le temps. Les quantités produites sont passées d'un peu moins de quatre (4) millions Qx en 2000 à plus de quinze (15) millions Qx en 2017. La

production durant cette période est presque multipliée par quatre, grâce à l'extension de la superficie plantée mais surtout aux rendements obtenus. Ces derniers, sont en progression continue passant de 41,8 Qx/ha en 2000 à 78,5 en 2017.

5.2. Analyse de l'importance de la superficie des espèces à noyaux et à pépins

Les filières à noyaux et à pépins sont composées de plusieurs espèces. Néanmoins, l'importance de chaque espèce, sur le plan de la superficie occupée n'est pas homogène. Pour illustrer la place des principales espèces, nous avons fait une étude comparative entre deux dates charnières, à savoir, la date de début 2000 et de la dernière année d'analyse 2017.

Figure n°1 : la superficie des différentes espèces 2000 et 2017



Source : Réalisé sur la base des données MADR, série B, 2000-2017.

L'analyse de la superficie occupée par les espèces à noyaux et à pépins, montre l'augmentation généralisée de toutes les espèces en 2017. Toutefois, le schéma global de la répartition des cultures est respecté, dans le sens où nous avons constaté le

renforcement de la place de quelques espèces fortement présentes en 2000.

En effet, les amandes, pommes et abricots, constituent les espèces les plus cultivées en 2017. Ces trois espèces confondues occupent plus de 2/3 de la superficie totale dédiée aux noyaux et pépins. Elles sont poursuivies par trois autres espèces qui sont : poires, pêches et prunes ainsi que les grenades.

Par ailleurs, certaines espèces sont fortement présentes dans une wilaya ou quelques unes seulement. Nous avons recensé des pourcentages parfois élevés comparativement à la superficie totale de l'espèce concernée c'est le cas des : amandes cultivés au niveau de Tlemcen (16%) et de Médéa (4 %), pommes cultivées au niveau de Khenchela (15%), Batna 10% et Médéa (10%), abricots au niveau de Msila presque (20%) et Batna (10%), poires au niveau de Ain Defla (15%), poires au niveau de Blida, etc.

5.3. Analyse de la répartition de la production par espèces

Dans ce point, nous allons analyser la répartition de la production et des rendements. La synthèse des données recueillies est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°5: Evolution des quantités et rendements par espèces
(U: 1000 Qx ; Qx/ha)

Espèces	Quantités		Rendement	
	2000	2017	2000	2017
Amandes	267,3	614,3	9,8	16,2
Pommes	965,1	4 942,4	71,6	126,4
Abricots	563,5	2 381,3	42,1	65,4
Poires	741,7	2 370	67,8	101,5
Pêches	591,4	1 983,3	59,6	108,8
Prunes	263,3	1 118	44,5	73,9

Grenades	256,4	848,7	60,8	92,4
Cerises	41,7	91,9	18,4	31,8
Nèfles	134,8	294	68,5	132,8
Caroubes	39,5	40,4	32,7	49,1
Coing	19,9	124	35,6	67
Autres N/P	97,5	385,4	23,8	60,8
Total	3 980 110	15 171 437	41,8	78,5

Source : Etabli par les auteurs sur la base des données du MADR, série B, 2000 à 2017.

Les données contenues dans ce tableau, font apparaitre la place importante qu'occupent les pommes dans la structure globale de ces filières analysées. Ainsi, les pommes représentent presque 1/3 de la production globale en 2017. Cette performance est le résultat du rendement enregistré nettement supérieur à la moyenne de toutes les espèces qui est de l'ordre de 126,4. En 2000 même si les pommes occupaient la première place mais elles ne représentaient que moins de ¼ de la production de l'époque. Les wilayas pionnières dans ce domaine sont : Khenchela avec 1,1 million soit (22%) et Batna avec 825 mille soit (17 %).

La deuxième espèce en termes d'importance de production est occupée à la fois les abricots et les poires, puisqu'elles ont réalisé des quantités presque identiques, qui sont de l'ordre de 2,3 millions pour chaque espèce. Toutefois, l'analyse des rendements fait apparaitre une grande distorsion. Les rendements pour les poiriers sont de l'ordre de 108,8 Qh/ha tandis que pour les abricots 65,4 Qx/ha. La wilaya leader produisant les poires est Ain Defla avec une quantité de 796 mille Qx représentant 1/3 de production totale. En outre, celle-ci a réalisé une performance sur le plan du rendement qui a atteint 220 Qx/ha.

La troisième espèce est occupée par les pêches pour une production avoisinant 2 millions Qx. Celle-ci est obtenue au niveau de la Mitidja, particulièrement la wilaya de Blida avec 605 mille Qx. La wilaya de Tipaza et d'Alger ont produit successivement, 243 mille Qx et 206 mille. Plus de la moitié des pêches est produite dans la Mitidja.

Enfin, pour les autres espèces leur importance varie de 1 million Qx, le cas des prunes, à seulement quelques milliers Qx, à l'image des cerises, nèfles, coings, etc.

6. Conclusion:

Au bout de cette analyse nous avons relevé les aspects positifs de la politique agricole en faveur de la relance du secteur agricole. Les filières arboricoles ont bénéficié d'un montage financier adéquat dans le cadre du FNRDA. Cela a permis l'extension de la superficie agricole de l'arboriculture fruitière, pour toutes les filières traitées. Cependant, la deuxième étape est caractérisée par des extensions moins importantes et parfois des reculs sont enregistrés, le cas des espèces à fruits et à pépins, à cause de la priorité donnée pour les filières stratégiques, suite à la crise alimentaire de 2008.

Cependant, sur le plan des rendements des avancées sont constatées toute au long de la période d'analyse. Les rendements dans l'agrumiculture sont quadruplés, au même titre que la production, passant de 48 Qx/ha en 2000 à 222 Qx en 2017. La viticulture a enregistré, à son tour, des rendements meilleurs, puisqu'ils passent de 34 Qx/ha à 81Qx/ ha entre 2000 et 2017. Néanmoins, les rendements au niveau de la vigne de table sont largement supérieurs à ceux de la vigne de cuve. Enfin, pour les fruits et à pépins, globalement des résultats appréciables sont

enregistrés mais l'analyse des différentes espèces fait apparaître l'importance des pommiers et des poiriers, par rapport aux autres espèces.

A travers ces résultats nous pouvons confirmer notre hypothèse de départ en ce qui concerne l'extension de la superficie plantée où des investissements sont concrétisés, particulièrement, durant la première période 2000 à 2008. Par conséquent, la vérification est valable pour toute la période en ce qui concerne l'évolution des rendements étant donné que la progression s'est réalisée d'une manière presque continue.

Malgré les avancées enregistrées dans le domaine des filières d'arbres fruitières, de sérieux problèmes restent posés. Nous pouvons citer dans ce cadre le problème de la généralisation de la machine agricole, de l'irrigation économique, du respect des normes dans l'utilisation des produits phytosanitaires, etc.

7. Bibliographie:

- BEDRANI S., et Chriet F.,(2012), Quelques éléments pour un bilan d'un demi siècle de politiques agricoles et rurales, *CREAD*, n°100.
- BESSAOUD O. (1999), Mondialisation, agriculture et secteur alimentaire, ou l'actualisation du développement inégal, *CREAD* n°50
- BESSAOUD O., (2006), La stratégie de développement rural en Algérie, Cahiers Options Méditerranéennes Série A. Séminaires Méditerranéennes n° 7.
- BESSAOUD O. (2002), Agriculture Algérienne 1963-2002. *Harmattan*, France.
- BOUKELLA M. (2002) Politiques agricoles, dépendance et sécurité alimentaire, édition: FRIEDRICH BOUKELLA M. et

- BOUAITA A. : les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie entre dynamisme et pesanteurs, *CREAD* n°61.
- CHABANE M., (2013), Heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie 1962-2012, L'Harmattan, paris.
 - DJENANE A, (2001), Bilan d'une transformation agricole en Algérie, la contrainte agricole et alimentaire : nourrir ou employer la population ?, Ciheam-IAMM, Montpellier, France.
 - SAHALI N., HADJOU L., et DJENNANE A (2016), L'agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire : analyse rétrospective et bilan de la nouvelle politique agricole, GGGR.
 - SAHALI N., (2020), Les soutiens publics récents dans l'agriculture algérienne et leur impact en matière de sécurité alimentaire : cas de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, Thèse de Doctorat, en Sciences Economiques.
 - Ministère de l'agriculture et de développement rural, séries statistiques B, 2000 à 2017.
- **Textes de lois**
 - Le décret exécutif n° 13-280 du 01/08/2013, portant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spécial n° 302-139
 - La décision du n° 414 du 22/05/2014 fixant les conditions d'éligibilité du soutien sur le compte d'affectation spéciale n° 302-139 intitulé FNDA.
 - La circulaire n°332 du 18.07.2000 relative à la stratégie de mise en œuvre du PNDA